



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
"INVENTAIRES ECOLOGIQUES
METROPOLITAINS" DE LA METROPOLE DU
GRAND PARIS**

**DÉCISION N° DM-25-042
EN DATE DU 11 FEVRIER 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT l'Appel à Manifestation d'Intérêt « *Inventaires écologiques métropolitains* » lancé par la Métropole du Grand Paris le 16 décembre 2024 qui vise notamment à mettre à disposition des communes et des établissements publics territoriaux de la Métropole des prestations d'inventaires écologiques sur leurs territoires, et à leur proposer des pistes d'actions prioritaires à mettre en œuvre ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Ville de Vincennes de pouvoir bénéficier, dans le cadre de l'accompagnement métropolitain, d'un inventaire écologique mis à jour suite aux nouveaux espaces de nature créés depuis 2017 et d'un recensement des enjeux écologiques et paysagers du territoire communal ; ces éléments viendront compléter, par des pistes d'actions, la stratégie communale de végétalisation et de renaturation de l'espace public.

D É C I D E

DE REPONDRE à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Inventaires écologiques métropolitains » 2025 de la Métropole du Grand Paris.

DE SIGNER tous les documents à intervenir pour la bonne exécution du déploiement des missions prévues dans le cadre de cet appel à manifestation.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT